

Belfort, ancienne caserne Jean Moulin

Projet d'urbanisation et propositions d'aménagement

Programme partenarial, 2017

Partenaire

Ville de Belfort

Support / Format

A4 it relié / PDF - 18 pages

Référent / Contact

Julien Journeault / jjourneault@autb.fr

Une opportunité foncière

L'ancienne caserne des pompiers des Forges occupe un large cœur d'îlot (1,7 hectare) entre l'avenue Jean Moulin et la rue de Marseille.

Depuis une précédente étude de reconversion (C. Dormoy, 2002), la plupart des anciens bâtiments ont été démolis, une halle en partie réhabilitée pour accueillir la maison de quartier, et une nouvelle voie créée en traversée d'îlot.

À la demande de la Ville de Belfort, l'éclairage de l'AUTB vise à poser des principes et conditions pour l'aménagement de ce site.



Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3
Accès et desserte		
- Nouvelle voie en impasse desservant la partie Nord du site depuis la rue Simone Veil. - Nouvelle voie reliant la rue d'Avignon à la rue Simone Veil. - Liaison douce avec la rue Steiner.	- Nouvelle voie en impasse desservant la partie Nord du site depuis la rue Simone Veil. - Liaison douce avec la rue Steiner.	- Nouvelle voie en impasse desservant la partie Nord du site depuis la rue Simone Veil. - Liaison douce avec la rue Steiner. - Liaison douce avec la rue d'Avignon.
Occupation du sol		
- Équipements publics (école, gymnase) - Maisons individuelles - Maisons groupées - Habitat intermédiaire (Carré de l'Habitat) - Petit immeuble collectif	- Équipement public (école) - Petits immeubles collectifs	- Équipement public (école) - Jardin public - Maisons individuelles - Habitat intermédiaire - Petits immeubles collectifs
Espace public		
- Parvis aux équipements publics	- Square / espace vert collectif - Parvis de l'école et poche de stationnement	- Placette - Jardin public - Parvis de l'école
Possibilité de stationnement public		
Longitudinal rue Simone Veil + poche de stationnement aux abords de l'école		
Relation avec la rue d'Avignon		
Rue reliant la rue d'Avignon et la rue Simone Veil.	Aucune	Liaison piétonne
Aménagements paysagers		
- Abords de voie et parvis de l'école - Espace vert au Nord-Est de l'intersection des voies de desserte	- Abords de voie et parvis de l'école - Jardin public entre l'école et la maison de quartier - îlot planté en bord de desserte résidentielle	

Vers un schéma d'aménagement

Suite à un rapide état des lieux (caractéristiques du terrain et de son environnement proche), plusieurs hypothèses de travail cherchent à exprimer le potentiel du site en termes d'urbanisation, l'insertion d'une opération résidentielle dans le tissu existant, les principes de desserte, ou encore la possibilité d'associer de nouveaux espaces publics à un programme mixte d'habitat et d'équipement.

En parallèle, une estimation de la capacité constructible (en fonction du choix des types bâtis et de leur répartition) permet d'apprécier le potentiel de ce terrain en lien avec deux autres sites à enjeux en périphérie immédiate : l'ERM / Parc-à-Ballons (environ 4,1 ha restant à urbaniser) et l'ancienne laiterie des Forges en reconversion (2,8 ha).

